

Image not found or type unknown



## Divorce amiable cas de depart du domicile conjugal

Par **domi33**, le **07/03/2008** à **12:38**

dans le cadre d'un divorce à l'amiable ma femme peut'elle quitter le domicile conjugal avant une validation de convention rendu par un juge si elle le fait parcequ'elle à trouvé un logement quelles sont ces obligations et les riques qu'elle encours. il est à noter que nous avons deux enfants dont elle aura la gardernmerci de votre reponse